



Territoire de Thiers



La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les actions des partenaires mises en œuvre sur le terrain.

Elle s'inscrit dans le cadre de la refonte des portraits de territoire. Cette collection s'appuie désormais sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «**synthèse emploi-formation**»
- ✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.



DES FORCES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Thiers se distingue par :

- ✓ **des entreprises anciennes plus solides** : une défaillance sur deux concerne une structure jeune (moins de 4 ans d'ancienneté),
- ✓ **une moindre exposition aux aléas économiques** avec la plus faible concentration de l'emploi (seulement 12% des salariés dans les établissements employant plus de 200 personnes),
- ✓ **des difficultés de recrutement plus faibles** avec 20

offres d'emploi durable pour 100 demandes,

- ✓ une **forte croissance** des offres d'emploi (à interpréter avec précaution, cf. "portrait emploi-formation"),
- ✓ **des besoins moindres en formations d'aide à l'insertion** (-12 points par rapport à la région),
- ✓ bien qu'inférieure à la valeur départementale, **une relative attractivité** du territoire en tant que lieu de résidence (apport migratoire moteur de la croissance démographique).

DES FAIBLESSES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Thiers se distingue par :

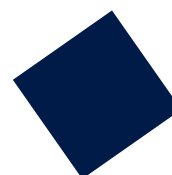
- ✓ une **population plus précaire** (près de 9% de bénéficiaires de minima sociaux),
- ✓ **une moindre adaptabilité des actifs aux changements** liée à leur niveau de diplôme (64 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés), à leur qualification (4 DE sur 10 sont manœuvres, ouvriers spécialisés ou employés non qualifiés) et à leur âge (122 DE séniors pour 100 DE jeunes),
- ✓ **une faible dynamique du marché du travail** qui se traduit par un taux de rotation de DE moindre et un recul plus important de l'emploi salarié,
- ✓ **une structure de l'emploi potentiellement plus pénalisante** : la faible emprise des services (deux salarié sur dix), la sur-représentation de l'emploi industriel (près d'un salarié thiernois sur 2) et une **part conséquente de l'emploi dans les secteurs fragiles*** (42% contre 22% dans le Puy-de-Dôme),

- ✓ **une moindre qualité de l'emploi offert** (plus d'une offre non qualifiée sur deux),
- ✓ **une moindre capacité à offrir un emploi à ses résidents** (3 actifs sur 4),
- ✓ un **recul du nombre de formés** aussi bien en formation initiale (-5,9%) qu'en formation continue (-26%),
- ✓ un **appareil de formation continue** qui reste **moins mobilisé** qu'en moyenne régionale (taux d'accès des DE à la FPC et taux de recours à l'alternance plus faibles),
- ✓ **des stagiaires moins tournés vers la recherche de certification** (un quart des stagiaires de la FPC augmente ses chances d'insertion *via* une formation diplômante ou certifiante contre 29% en région).
- ✓ en lien avec la **faiblesse du taux d'attractivité** de la formation initiale, **un territoire qui forme peu ses résidents** (un jeune sur trois en FI, moins d'un DE sur deux en FPC) et voit partir ses jeunes.

DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Dans le territoire de Thiers, plus de 3 emplois sur 10 relèvent de la **sphère présentielle****. Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la sphère du **domaine public** qui représente un emploi sur quatre.

- ✓ Avec une part de 37% des élèves ou apprentis, les inscrits en **formation initiale** sont **sous-représentés** dans les domaines technico-professionnels des **services**. Par contre, la proportion des **sortants de FPC** dans ces mêmes domaines est **forte** comparativement à la moyenne régionale (plus d'1 stagiaire sur 3).



* : 3 secteurs ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2004-2009.

** : La sphère présentielle groupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.



POPULATION, ACTIFS

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Indice de vieillissement	114	-	104	-	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	26 %	-	26 %	-	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 1,8 %	-	+ 2,8 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	- 18,7 %	-	+ 11,9 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des minima sociaux	8,8 %	→	6,8 %	→	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des séniors	53 %	-	57 %	-	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	64	-	140	-	<i>Adaptabilité de la population active</i>



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Taux de rotation des entreprises	0,06	↗↗	0,05	↗	<i>Dynamique du tissu économique</i>
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	49 %	↗↗	58 %	↗	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	- 4,7 %	-	- 1,8 %	-	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère présentielle (hors dom. pub.)	31 %	→	40 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	24 %	→	27 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	42 %	→	22 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	47 %	→	26 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	21 %	→	36 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	12 %	→	30 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	72 %	→	80 %	→	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



MARCHÉ DU TRAVAIL

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution DEFM	+ 8 %	-	+ 8 %	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,2	↘↘	1,5	↘	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	122	↗↗	94	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	45 %	↗↗	41 %	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	41 %	→	31 %	→	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	+ 49 %	-	+ 1 %	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	39 %	↘↘	42 %	→	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	51 %	→	38 %	↘	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	20	↗↗	24	→	<i>Difficultés de recrutement</i>

LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence

xx : situation plus favorable

xx : situation moins favorable

xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Evolution N - N-1

→ : stabilité

↗ : progression limitée (+5 à +10%)

↗↗ : progression importante (+10% et plus)

↘ : recul limité (de -5 à -10%)

↘↘ : recul important (-10% et moins)

Sources dans l'encadré en page 5

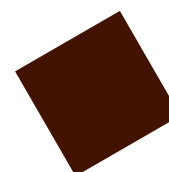
FORMATION INITIALE

	Territoire		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution (hors enseignement supérieur)	-5,9 %	-	0,0 %	-	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Taux d'attractivité	66 %	↘↘	132 %	→	<i>Adéquation demandes / offre de formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	35 %	-	65 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services (hors enseignement supérieur)	37 %	↘	51 %	↘	<i>Nature des besoins en formation</i>



FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

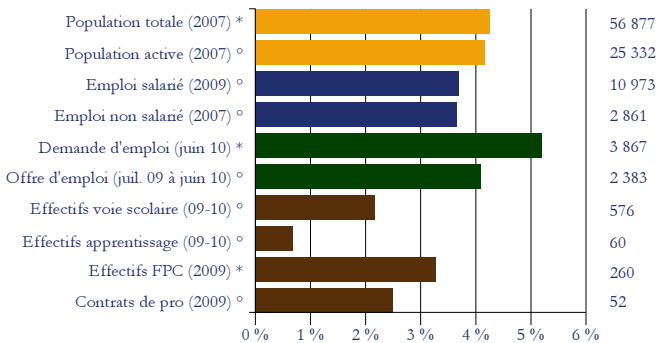
	Territoire		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution	-26 %	-	-9 %	-	<i>Dynamique de la formation continue</i>
Taux d'accès à la FPC des DE	5,3 %	→	6,7 %	↗↗	<i>Mobilisation de l'outil formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	49 %	-	66 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services	35 %	↗↗	23 %	↘↘	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du dev. personnel	43 %	↘↘	55 %	→	<i>Besoins en formations d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes	26 %	↗↗	29 %	→	<i>Accès à la qualification</i>
Taux de recours à l'alternance	2,3 %	→	2,4 %	↘	<i>Mobilisation de l'alternance</i>





Avec près de 57 000 habitants au 1^{er} janvier 2007, le territoire de Thiers est le 10^e territoire auvergnat sur 14 pour sa population et pèse 4,2% du total régional. Le poids est du même ordre pour la population active et pour l'offre d'emploi.

Le poids du territoire dans la région

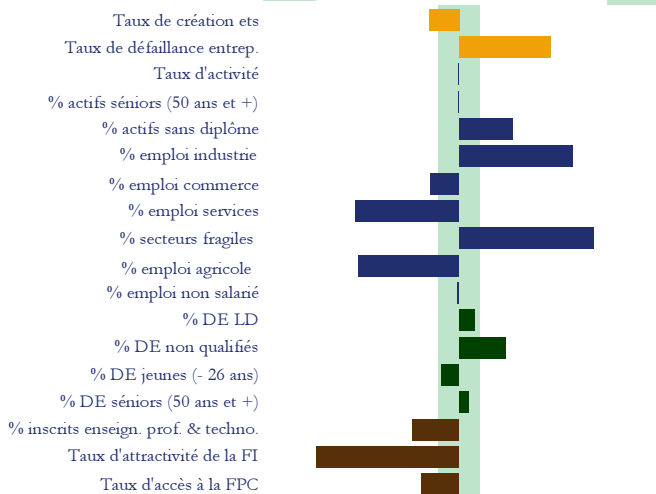


* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en page 5

Le territoire présente par contre quelques **spécificités**. Ainsi, l'emploi est sous-représenté, que ce soit l'emploi salarié (moins de 11 000 salariés ; 3,7% du total régional) ou non salarié (3,6% des actifs régionaux). La situation est encore plus marquée pour la formation, avec les stagiaires en FPC (260 ; 3,3%), en contrat de professionnalisation (52 stagiaires ; 2,5%), les effectifs inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique (576 élèves ; 2,2%) et surtout les effectifs inscrits en apprentissage (60 apprentis ; 0,7% du total régional). A l'inverse, le territoire de Thiers excède son poids moyen pour la demande d'emploi (près de 3 900 DE soit 5,2% du total régional).

A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**. La première porte sur la démographie d'entreprises avec un taux de création d'établissement plus faible que la valeur régionale (13% contre 15%) et un taux de défaillance d'entre-

Les principales spécificités du territoire



- / + : sous/sur représentation du territoire par rapport à la moyenne régionale.

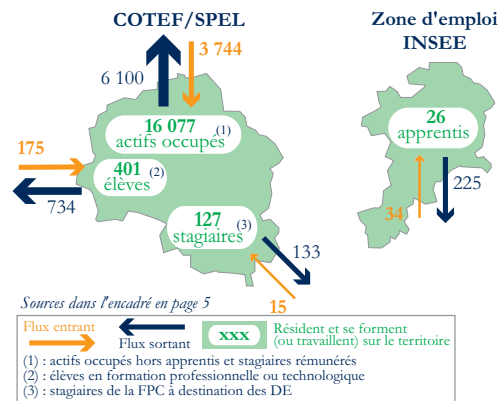
Pas de spécificité du territoire Sources dans l'encadré en page 5

prises plus élevé (1,9% contre 1,2%). La deuxième porte sur la nature de son tissu économique, marqué par le poids de l'emploi salarié dans l'industrie (47%) et dans les secteurs dits fragiles (42% du total contre 21% en Auvergne), au détriment de l'emploi dans le commerce et les services (24 et 21%) et de l'emploi agricole (3,6% vs 6,1% en région).

Concernant la formation, le territoire se caractérise par une orientation professionnelle et technologique moins marquée (en cohérence avec la moindre attractivité des formations de ce domaine) et par une moindre recours à la FPC.

L'examen d'indicateurs tels que la part des actifs sans diplôme (14% versus 11%) et celle des DE non qualifiés (41%) semble indiquer une fragilité spécifique des actifs thiernois.

Les mobilités sur le territoire



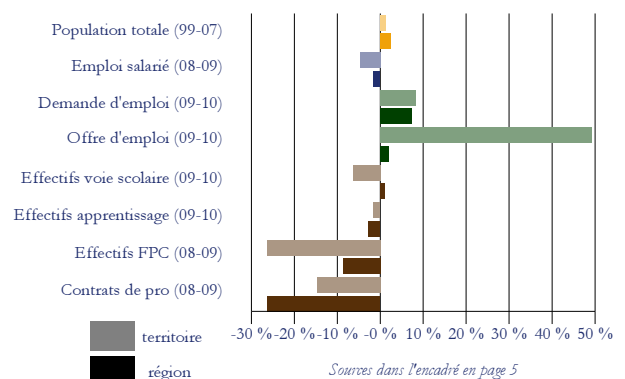
Sources dans l'encadré en page 5

(1) : actifs occupés hors apprentis et stagiaires rémunérés
(2) : élèves en formation professionnelle ou technologique
(3) : stagiaires de la FPC à destination des DE

L'analyse des **mobilités géographiques** montre des soldes systématiquement déficitaires pour les élèves, les apprentis, les stagiaires de la FPC et les actifs occupés. Le volume de ces flux souligne même que le territoire est le siège de mobilités importantes, une situation logique compte-tenu de la proximité et de la facilité d'accès à Clermont-Ferrand.

Les principales **évolutions récentes** font état d'un bilan proche de celui enregistré au régional. Elles semblent moins favorables ou plus défavorables pour ce qui concerne la population, l'emploi salarié, la demande d'emploi, les effectifs en voie scolaire et en formation professionnelle continue. Elles sont plus favorables ou moins défavorables pour l'offre d'emploi, les inscrits en apprentissage ou la signature des contrats de professionnalisation.

Les principales évolutions sur le territoire



Sources dans l'encadré en page 5

SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

DÉFINITIONS

Indice de vieillissement : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

Potentiel de départs à la retraite : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée en 2006. Il indique le poids des départs à la retraite d'ici 2016 par territoire.

Taux de migration nette : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

Indice de qualification : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Taux de rotation des entreprises : nombre de créations dans l'année additionné du nombre de défaillances dans l'année rapporté au stock d'entreprises au 1^{er} janvier, divisé par 2.

Sphère présentielle : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

Domaine public : regroupe les emplois de la fonction publique.

Part de l'emploi dans les secteurs fragiles : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur une période de référence donnée, 2004-2009.

Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, les activités immobilières et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Indice de concentration : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et plus.

Taux de rotation de la demande d'emploi : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

Part des DE non qualifiés : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

Part des offres durables : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

Part des offres non qualifiées : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

Taux de tension : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

Taux d'attractivité : rapport entre le nombre de candidats (1^{ers} vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

Taux d'accès à la FPC : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi en stage de formation (entrées en formation en 2008) et la population des chômeurs (DE enregistrées en 2008, catégories 1 à 4).

Taux de recours à l'alternance : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

SOURCES

Population totale : sources INSEE, RP 1999 et EAR

Population active : source INSEE EAR

Minima sociaux : source INSEE TDB social, BDSL

Stock et créations d'établissements : source INSEE SIRENE

Stock et défaillances d'entreprises : sources INSEE SIRENE et BODACC

Emploi salarié : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

Demande d'emploi : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

Offre d'emploi : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

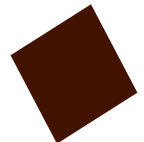
Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage : sources Conseil Régional, DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

Attractivité des formations : source SAIO, Etablissements Publics

Effectifs en FPC : sources AFPA, ASP, Conseil Régional

Contrats en alternance : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".



Contact : CARIF OREF Auvergne

16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

